



## ÉDITO

### Quand les efforts paient !

**Dans un contexte sanitaire inédit, ces trois derniers mois viennent d'être marqués par de nouvelles victoires au service de notre profession et de la santé dentaire.**

**Victoire en premier lieu avec la reconnaissance de notre expertise en matière de tests salivaires.** Nos recherches menées depuis des mois avec le CNRS de Montpellier sur les tests salivaires intégrés en RT LAMP viennent d'être reconnues et récompensées par la Haute Autorité de Santé (HAS). En nous accordant leur confiance, nos confrères du Rhône, de l'Isère, de la Savoie et du Puy-de-Dôme auront marqué, avec nous, l'histoire de la biologie buccale et concouru à valider une technologie plus fiable et moins onéreuse que toutes les solutions PCR connues jusqu'à présent ! Résultat, en octobre, la HAS reconnaissait le portage viral salivaire, avant d'admettre la solution RT-LAMP intégré en novembre, puis d'autoriser les chirurgiens-dentistes à dépister par arrêté ministériel publié au JO le 4 décembre. Certes, ces décisions auront nécessité, depuis le mois de mars, l'envoi de quelque 66 courriers au ministère, à la HAS et même à la présidence de la République. Mais la persévérance finit toujours par payer...

**Consécration ensuite de notre action de prévention à l'égard des plus jeunes** avec l'opération *Kidouli* officiellement retenue par la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes. L'idée de ce manuel scolaire de prévention dentaire chez les tout-petits a donc aussi fait son chemin et la chaire UNESCO a participé à notre effort en aidant à promouvoir cette action. **Victoire encore à la suite des interminables tractations avec les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), les hôpitaux et la Croix-Rouge.**



© Pascal Auclair

Le fruit de notre opiniâtreté est la création de conditions d'exercice libéral acceptables au service d'enfants et d'âinés oubliés. Ceux-ci peuvent désormais profiter de nos soins dentaires dans plusieurs départements de notre région.

**Consécration enfin de notre Service Bucco-Dentaire Mobile (SBDM).** Notre pays garde du génie et nous l'avons trouvé chez nos confrères et chez les sept ingénieurs de Gruau, concepteurs d'un petit véhicule avant-gardiste de soins et de prothèses. Là encore, nos efforts ont payé car l'État a suivi de très près cette vitrine technologique mobile, expérimentation autorisée dans le cadre de l'article 51. Résultat, depuis septembre, la CNAM rémunère nos confrères sous convention pour **les premières télé-médecines dentaires** à hauteur d'une consultation normale, majorée d'une quarantaine d'euros par patient en EHPAD.

Au printemps prochain, à la lumière de toutes ces initiatives et marques de reconnaissance, vous aurez à renouveler les membres de votre URPS. Gageons qu'à l'avenir, la collaboration entre syndicats responsables saura perdurer. Il en va de l'intérêt supérieur des chirurgiens-dentistes libéraux et de leurs patients. En attendant ces échéances électorales, votre président ainsi que tout le bureau de l'URPS CD ARA vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous remercient encore pour votre confiance.

**Dr Éric Lenfant**  
Président de l'URPS CD ARA

## Tests salivaires

# Essai transformé pour l'expérimentation en AURA

L'URPS CDARA reste à la pointe de l'innovation dans la lutte anti-Covid. Lancée fin septembre, l'expérimentation des tests par prélèvement salivaire dans les cabinets dentaires de quatre départements de la région a été riche d'enseignements. Plus d'une centaine de prélèvements ont été réalisés pour un taux de positivité proche de 20%.

**Tester-alerter-protéger.** Alors que la polémique enfle sur les lacunes en matière de dépistage de masse, l'URPS CDARA a souhaité apporter sa contribution active dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 en **expérimentant une nouvelle technologie prometteuse : le prélèvement salivaire.** Depuis plusieurs mois, votre URPS travaille à la mise au point de ce test diagnostic salivaire révolutionnaire développé à partir des recherches du CNRS de Montpellier. L'objectif? Faire reconnaître la salive comme vecteur du virus et élément de dépistage fiable. Mission accomplie... grâce à la participation des chirurgiens-dentistes et de leur personnel dans quatre départements pilotes : Isère, Savoie, Puy-de-Dôme et Rhône.



© Pascal Auclair

Au total, 110 flacons salivaires ont ainsi pu être traités avec un procédé amplifiant le signal grâce à deux phases de RT. Les résultats sont éloquentes. Sur les 106 flacons adressés, 23 ont révélés une positivité au Covid-19. Soit un taux proche de 20%. À la lumière de cette expérience menée par votre URPS, il s'avèrerait que **le test par prélèvement salivaire donne un diagnostic fiable et précoce.** La positivité serait-elle en effet révélée si vous êtes asymptomatique? Le taux de faux négatifs serait aussi plus faible que pour les tests nasopharyngés. Le coût de ce test : moins de 20€.

Afin de convaincre les autorités de santé de l'intérêt de cette technologie dans leur stratégie de dépistage, **plusieurs dizaines de courriers ont été adressés au ministre de la Santé.**

## COURRIER ADRESSÉ À MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTÉ

*Monsieur le Ministre,*

*Depuis mars, nous sollicitons vos services pour que les chirurgiens-dentistes qui le souhaitent puissent en tant que profession médicale (particulièrement exposée) tester leurs patients par TROD naso ou oropharyngé ou salivaire, covid et grippe, et participer ainsi à l'effort national de dépistage. Nous avons dépassé la cinquantaine de mails à vos services en vain...*

*Pour preuve, nous avons organisé un premier dépistage inquiétant entre professionnels en avril. Nous sollicitons depuis juin l'autorisation d'utiliser, en plus de ces TROD, la solution EasyCov qui paraît fiable car nous avons organisé dans le cadre de la recherche RUO un second dépistage professionnel édifiant en octobre.*

*Nous sommes en novembre et à ce jour nous constatons que les chirurgiens-dentistes sont toujours oubliés et tout juste autorisés à participer aux prélèvements nasopharyngés et salivaires! Mais toujours rien n'est spécifié pour l'utilisation de ces TROD (Covid + Grippe) au cabinet ou de la solution EasyCov au fauteuil.*

*Aujourd'hui nous nous insurgons devant l'exposition évitable des chirurgiens-dentistes, du personnels des cabinets dentaires (assistantes dentaires, secrétaires médicales, prothésistes, femmes de ménage...) et de la totalité de leur patientèle parce que notre profession, qui travaille dans la bouche, dans la salive, dans un local confiné (malgré l'aération et les épurateurs) avec le risque d'éclaboussure (il suffit de regarder l'état de nos visières après le moindre soin), le risque lié aux aérosols des turbines ou des détartrateurs, a tout simplement été oubliée, oubliée des dépistages, oubliée des tests, oubliée des nomenclatures des actes, oubliée des remboursements, oubliée ne serait-ce que pour obtenir une liste de TRODS oropharyngés ou salivaires validée par nos autorités...*

*Maintenant que vos services reconnaissent, enfin, la salive comme vecteur du Covid, permettez à notre profession, la plus concernée, de tester du début à la fin ses cas!*

*En conséquence, nous sollicitons urgemment de votre haute bienveillance un texte clair qui établisse l'utilisation des TRODS par les chirurgiens-dentistes (TROD Covid et grippe à commencer par la solution EasyCov du CNRS de Montpellier [...]).*

Pour en savoir plus sur les tests antigéniques [www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr)

## Centres dentaires associatifs

### Accroissement des inégalités territoriales?

Depuis maintenant deux ans, notre région Auvergne-Rhône-Alpes fait face à une hausse exponentielle du nombre de centres dentaires associatifs. Une tendance qui risque surtout d'accroître les inégalités territoriales..

Une étude indépendante, missionnée par votre URPS et menée entre autre par le Docteur Xavier Bondil, vient de mettre en évidence **une inquiétante progression du nombre de centres dentaires associatifs**. Ainsi, rien que dans le département du Rhône, leur nombre a plus que doublé en l'espace de deux ans. Problème, «le rythme d'ouverture des centres de santé dentaires associatifs est déconnecté de l'évolution de la population», relèvent les auteurs de cette étude qui soulignent : «Les centres de santé dentaires dans le Rhône se concentrent principalement dans des zones dotées.



© DR

Il n'y a aucun centre dans les zones sous-dotées ». Or, comme le relèvent les auteurs, **les salariés des centres de santé dentaires sont-ils tenus de participer au service de garde?** Une situation d'autant plus dommagea-

ble que « **les nouvelles installations de centres de santé ne répondent pas à un besoin de santé publique mais au contraire participent à l'aggravation des inégalités de l'accès aux soins dentaires sur le territoire** ». De plus, les auteurs relèvent la présence de nombreux risques décrits par l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) : gestion de fait par des sociétés commerciales à but lucratif ; utilisation de marques commerciales déposées ; situation de conflits d'intérêts avec des industriels et des laboratoires de prothèses ; discrimination indirecte selon la nature des rendez-vous ou encore orientation de la pratique vers des actes non remboursables... Face à l'accélération de ce phénomène, l'URPS CD ARA étudie actuellement différentes actions pour alerter les autorisés de santé, même si un décret visant à limiter les implantations en zones sur-dotées a vu le jour. Il en va de l'avenir de notre exercice libéral.



## Covid-19

### Fonds de solidarité Effectuez vos demandes en ligne

Créé le 25 mars dernier, le fonds de solidarité constitue l'une des mesures phare du plan d'urgence destiné aux entreprises. Au titre du mois de novembre, toutes les entreprises de moins de 50 salariés qui peuvent rester ouvertes mais qui subissent une perte de plus de 50% de leur chiffre d'affaires bénéficieront d'une aide du fonds de solidarité pouvant aller jusqu'à 1 500€ par mois. Les demandes d'aides au titre du mois de novembre peuvent être effectuées depuis le 4 décembre sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Le versement des aides interviendra entre deux et trois jours ouvrés après le dépôt de la demande.

## Covid-19

### Lancement d'une enquête régionale prometteuse



© Pixabay

**Votre URPS vient de lancer une étude épidémiologique dynamique et inédite sur l'impact de la pandémie de coronavirus dans les cabinets dentaires de la région Auvergne Rhône-Alpes. Plus de 800 réponses ont déjà été reçues en l'espace de quelques jours et nous tenions à remercier ici les premiers répondants. Ses résultats vous seront présentés au mois de janvier. Si vous n'y avez pas encore répondu, nous vous invitons à nous renvoyer sans tarder votre formulaire dans son enveloppe T. Anonymat garanti. Plus le nombre de réponses sera élevé et plus les résultats de cette étude seront significatifs. Soyons solidaires, nous avons besoin de vous!**

## Exercice dentaire: Technical Seminar Le futur commence aujourd'hui



© Pixabay

E-santé, nanotechnologies, régénération tissulaire... Notre exercice est en plein bouleversement technologique. Par-delà les innovations très prometteuses de ces nouvelles technologies, les praticiens doivent cependant trouver le temps d'échanger sur le contexte économique, juridique mais aussi éthique de ces nouvelles perspectives. Afin de partager avec vous ces innovations et les questions qu'elles peuvent susciter, votre URPS CD ARA organise, le mardi 19 janvier 2021 (de 18h00 à 20h30) un séminaire sur le thème « Sourire 3.0: les technologies dentaires du futur ». Gratuit, ce séminaire sera organisé en vision conférence. Inscription obligatoire avant le 15 janvier 2021 à l'adresse [contact@urps-cd-ara.fr](mailto:contact@urps-cd-ara.fr)

**Recherche Chirurgien-Dentiste** pour une maison de santé en construction (ouvrira ses portes à l'automne 2021) en secteur sous-doté, non répertorié au niveau de l'ARS Haute-Loire, et donc sans aide à l'installation [mairie@saint-pal-de-chalenccon.fr](mailto:mairie@saint-pal-de-chalenccon.fr)

**Recherche Chirurgien-Dentiste** en vue d'un départ à la retraite prévu au 30 juin 2021. Vente de cabinet situé à Satillieu, non loin d'Annonay (07), un praticien avec assistante, fauteuil récent (2018) Martine CHABRY [chabry.martine@orange.fr](mailto:chabry.martine@orange.fr)

**Recherche Chirurgien-Dentiste** en vue d'un départ à la retraite au mois de juin 2021. Secteur de Langeac. Cabinet du Dr Strub, 3 avenue de l'Europe, 43300 Langeac. Tél 04 71 77 02 49

## D-AGENDA

**11 décembre 2020 (18h30-20h)**

Formation « Tests antigéniques » - conférence Zoom (complet)

**14 au 23 décembre 2020**

Campagne de dépistage massif en Région ARA - Véhicule SBDM EHPAD en partenariat avec la Région ARA et l'ARS

**17-18 décembre 2020 (Lyon)**

Formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU II) (complet)

**22 décembre 2020 (18h30-20h)**

Formation « Tests antigéniques » - conférence Zoom

**11 au 14 janvier 2021**

Action de la PASS dentaire sur Anecy

**19 janvier 2021 (18h-20h30)**

Technical Seminar - NBIC - conférence Zoom

**28-29 janvier 2021 (Lyon, 9h-17h)**

Formation AFGSU II

**25-26 février 2021 (Clermont-Ferrand, 9h-17h)**

Formation AFGSU II

**Inscriptions et renseignements**

[contact@urps-cd-ara.fr](mailto:contact@urps-cd-ara.fr)

## Notre crédo: toujours mieux vous informer

Afin de toujours mieux vous informer, l'URPS CD ARA vient de lancer une **nouvelle newsletter mensuelle digitale**.

Cette newsletter vient ainsi compléter notre site Internet ([www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr)), *La Lettre D*, nos posts Facebook, nos messages d'alerte ainsi que les visioconférences que nous vous proposons régulièrement. Pour recevoir gratuitement notre nouvelle newsletter mensuelle, il vous suffit de nous envoyer votre adresse mail à [contact@urps-cd-ara.fr](mailto:contact@urps-cd-ara.fr)



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!

Actualités de la profession, communiqués de presse, événements, rapports d'activités... Retrouvez-nous sur notre site Internet à l'adresse [www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr) ou contactez-nous à [contact@urps-cd-ara.fr](mailto:contact@urps-cd-ara.fr)

Pour vous tenir régulièrement informés de notre actualité, n'hésitez pas à nous rejoindre également sur notre page Facebook [@urpscdara](https://www.facebook.com/urpscdara)